

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEISOIS****SÉANCE DU 10 AVRIL 2012 À 18 HEURES 30****N° 1 - 31 / 2012 : AGRIMIP INNOVATION - SUBVENTION 2012****L'An Deux Mille Douze, le 10 avril 2012**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : Madame Sarah LAURENS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRES, Anne-Marie ROSE, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUGHIS, Jean-Marie COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Claude COSTES, Anne ROUMEGAS-PORCHE, David KOWALCZYK, Jean MAURIES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Alain GRIMAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Stephen JACKSON, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Thierry GINESTET, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 43**Votants (titulaires, suppléants votants) : 36**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2012

N° 1 – 31 / 2012 : AGRIMIP INNOVATION – SUBVENTION 2012

Pilote : Développement Économique

Autre service concerné : Finances et Budget

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur

L'Agglomération est présente depuis quatre ans au sein du Conseil d'Administration du pôle de compétitivité Agrimip Innovation.

En 2012, le pôle s'étend à la Région Aquitaine et change d'appellation : « AGRIMIP SUD OUEST INNOVATION ». Les statuts vont évoluer en conséquence. Le siège est maintenu en Midi-Pyrénées et se développe en Aquitaine avec un bureau supplémentaire.

Il est au cœur de la stratégie technopolitaine de l'Agglomération d'Albi.

Durant l'année 2009, le pôle a labellisé la plateforme technologique Val-ThERA, ouvrant la voie au financement de cette dernière dans le cadre du Contrat de Projets Etat Région. En 2010, il agréait le projet Enermass de grappe d'entreprises.

Plus généralement, le financement de projets partenariaux entre entreprises et laboratoires requérant l'agrément préalable d'au moins un pôle de compétitivité régional, Agrimip Innovation constitue donc un élément clé du dispositif permettant à des projets issus d'Enermass ou de Val-ThERA, de trouver les moyens financiers nécessaires à leur mise en œuvre.

Un dossier de demande de participation a été déposé auprès de notre collectivité fin janvier 2012. La participation sollicitée est identique à celle de l'année précédente et s'élève à 8 000 €; elle concerne plus particulièrement l'appui à l'animation qui sera menée autour de ce pôle de compétitivité.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT le caractère incontournable du pôle de compétitivité Agrimip Innovation dans la stratégie de développement de l'Agglomération et des entreprises albigeoises du secteur agroalimentaire,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de renouveler son adhésion au pôle Agrimip Innovation et de verser la cotisation de 2142 € HT (deux mille cent quarante deux euros hors taxes), soit 2561,83 € TTC.

ATTRIBUE une subvention de fonctionnement pour l'année 2012 d'un montant de 8 000 € (huit mille euros) à l'association "AGRIMIP INNOVATION".

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget principal, chapitre 65 - fonction 90 - article 6574.

AUTORISE monsieur le président à signer tout acte afférent.

Pour extrait conforme,

Fait le 10 avril 2012,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

